Ville de Lausanne
Service des écoles
et du parascolaire

CET

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 22.02.2024

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Jeudi 23 novembre 2023 à 19h00

à la salle des maîtres du collège de Provence

Parents :	Amaya Lopez, Katell Mallédan
Professionnels :	Nathalie Amyot, Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Sylvie Perret
Organisations :	Laetitia Beney, Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba
Autorités politiques :	Oleg Gafner
Excusés/absents :	Montserrat Fernandez-Bolaños, Séverine Graff, Karina Pequignot, Laurianne Rouiller, Isabelle Schmidt
Invité :	Sylvie Michellod

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 5 octobre 2023
3. Retour séance CEL du 2 novembre 2023, en particulier le « nom des établissements »
4. Réaménagement préau de Prélaz
5. Marché de Noël du 18 décembre 2023
6. Boîte à livres n° 2
7. Projet « Sécurité routière Provence »
8. Tout Prélaz n° 8
9. Projets 2024
10. Budget 2023
11. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
12. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
13. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Un nouveau parent assiste à la séance, tour de table pour se présenter.

2. Adoption du PV du 5 octobre 2023

Le procès-verbal est adopté.

3. Retour séance CEL du 2 novembre 2023, en particulier le « nom des établissements »

Oleg résume les différents points abordés, le Powerpoint sera joint à l'envoi du prochain procès-verbal. Il est discuté des points suivants :

- « Fête du Bois » : Carine indique que plusieurs aspects avaient déjà été relayés à la Ville, par exemple : faire le matin et tous les enfants ont congé l'après-midi ; pour les 3P, 4P et 5P faire le jeudi ; remettre trois tickets par enfants pour ne pas créer de frustrations avec les manèges. Le quart parent de la CET Prélaz n'est pas disponible pour intégrer ce GT. Carine propose toutefois d'envoyer un courrier avec des suggestions. Oleg nous fera un retour dès qu'il aura des informations, cas échéant on complètera. On en reparlera lors de notre prochaine séance.

- « Postulat Gafner » : renommer le nom des établissements qui portent le nom du collège le plus grand, presque tous les établissements primaires sont concernés. Il a demandé que les commissions et élèves soient consultés. La Ville a transmis au Canton qui a accepté. La CET trouve cela très intéressant et est d'accord de collaborer. Comme c'est un travail très méticuleux, la Ville est d'avis que la réflexion soit faite par les CET, sinon rien ne pourra être entrepris. Il n'y a pas de délai fixé pour cette réflexion. Oleg propose de faire comme pour les préaux, soit faire participer les différents intervenants du quartier et de l'école. On va réfléchir d'ici à la prochaine séance quant au processus à aborder. Faudrait-il étendre aux CVE ? Carine propose de faire des recherches historiques pour essayer de trouver un nom qui corresponde.

- « Deux demi-journées de congé » : M. Hofstetter explique l'historique de ce jour de congé.

4. Réaménagement préau de Prélaz

Carine nous montre le résultat sous forme de dessin - qui a été distribué aux parents via l'agenda - de l'atelier du 12 octobre. Tous les services de la Ville étaient représentés. Beaucoup de parents qu'on ne voit jamais y ont assisté et des enfants qui ne prennent pas souvent la parole ont donné leur avis. Il y aura une présentation du pré-projet le 13.12.2023. Carine aimerait pouvoir en présenter une maquette lors du marché de Noël, la restitution publique aura lieu en janvier.

5. Marché de Noël du 18 décembre 2023

A Prélaz le 18.12.2023 de 17h30 à 19h00 : il y aura une chantée dehors avec la participation de 6 classes ; réflexion sur un éclairage ; il y aura 2-3 marchés de Noël dans le collège. Membres présents : Sylvie M., Carine, Montse (mandarines), Oleg et Katell. Il faudra prévoir environ 400 mandarines.

A Malley la date est déplacée au 14.12.2023 de 18h00 à 19h00, toutes les classes participent. Nathalie va informer l'APEMS de Malley. Membres présents : Nathalie, Sylvie P. et Amaya. Il faudra prévoir environ 200 mandarines. Katell écrit à Montste pour lui demander si elle peut faire un achat groupé pour les deux collèges. Nathalie préparera une petite affiche avec ses élèves : « le thé et les mandarines vous sont offerts par la CET ». Il y a en principe assez de thermos, Nathalie et Rui vont faire un point.
Gobelets : peut-être que les APEMS pourront en mettre à disposition. Rui va se renseigner auprès de Manu du dépôt de Valency (SEP). Carine demande en parallèle aux APEMS. Pour les tables, Rui regarde avec Antonio.

6. Boîte à livres n° 2

Oleg a relancé le C-For qui l'a contacté par téléphone, ce projet suit son cours.

7. Projet « Sécurité routière Provence »

Karina ne pouvant pas assister à la séance de ce soir, elle nous a informés par email qu'en l'état il n'y avait pas de nouveaux éléments.

8. Tout Prélaz n° 8

Responsabilités : Carine préparera un article sur le préau avec images et un article sur le marché de Noël, éventuellement enregistrement chantée avec lien Q-R code à voir si les jeunes du centre de Prélaz peuvent/sont intéressés ; Katell complètera le journal.

9. Projets 2024

Marchés de Noël ; pique-nique à Prélaz du 30.05.2024 ; renommer les Etablissements ; implication de la CET dans l'inauguration du préau de Prélaz en 2025 (par exemple en automne planter un arbre, voire un pommier, et on offrirait des pommes aux enfants à cette occasion ; l'inauguration aura lieu plus tard).

10. Budget 2023

Avec le solde 2023, il est proposé d'offrir des jeux aux différents collèges. Carine a envoyé plusieurs idées par email. En principe Malley et Provence ont tout ce qu'il faut, Nathalie et Sylvie P. vont vérifier. Pour Prélaz, il faudra prévoir un plus grand nombre de jeux car il y a plus d'enfants. Philippe Hofstetter se renseigne auprès de Valency. Carine enverra à Mme de Pietro une proposition de panier d'achats pour qu'elle puisse les commander. Les jeux seront offerts lors du marché de Noël.
Pour la 2ème édition de Durabilité, qui aura lieu en mai-juin 2024, Carine aimerait que chaque classe présente ou fabrique un jeu à présenter aux autres classes. Si on offre des jeux, cela pourrait être un démarrage à cette réflexion.

11. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Sylvie Michellod, maman d'une élève 1P à Prélaz, intègre la CET.

12. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **22 février 2024 à 19h00** à l'APEMS de Malley.

- **18 avril 2024 à 18h00** avec le Conseil des élèves, la salle nous est réservée de 18h00 à 21h00.

13. Divers et propositions individuelles

Amaya demande si l'école ne pourrait pas interdire les bonbons pendant la récréation, certains enfants viennent régulièrement aves des grands paquets qu'ils partagent avec d'autres enfants. Il s'ensuit une discussion et la conclusion est que cela n'est pas possible, même si cela a lieu pendant les heures d'école. Des pistes lui sont données pour essayer de faire changer les choses, mais en l'état cela paraît très compliqué.

La séance est levée à 20h50.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, le 4 décembre 2023